

Cervon

Agenda

- **Cérémonie du 11 novembre** : départ à 11 h de la mairie
- **Vendredi 17 novembre** à 18 h au club : réunion de préparation du comice 2024
- **Jeudi 23 novembre** : sortie du "comité des cheveux blancs" à la Nouba à Avallon pour le spectacle "De Broadway à Paris" (il reste quelques places...)
- **Dimanche 10 décembre** (horaire à préciser) : **Noël des enfants** de la commune organisé par le COFeP et la municipalité , spectacle "**Pascaline et les Z' animaux rigolos**" suivi de la venue du Père-Noël et d'un moment de convivialité pour tous.
- **Mercredi 13 décembre** à 20 h : conseil municipal



Animations

Rifles du COFeP au profit de l'arbre de Noël des enfants

Record de participation battu cette fois pour les rifles du COFeP puisque des arrivants tardifs n'ont pas trouvé de table pour jouer. Nous vous remercions tous pour votre implication et disons encore bravo à tous les gagnants.

M. Martin



Marché des services

Le dernier marché des services, le 27 octobre, a réuni les stands suivants: infos jeunes Nièvre, La Fabrique emploi et territoires, l'Adapei 58, le service tri des déchets de la Communauté de Communes et France services, le stand Première Orientation Démarche, le Parc du Morvan et le pôle prévention et promotion de la santé de la Mutualité Française. Une soirée conviviale riche en informations, accompagnée musicalement par le groupe PME.

Halloween : A Lantilly, Cervon et Montliffé

Sortie à cheval de nuit à L'Eperon de Lantilly, le 28 octobre

Tradition bien établie à la tombée de la nuit les enfants du centre équestre de l'Eperon de Lantilly ont sillonné à cheval les rues du village de Précý pour quêmander des friandises dans les maisons qui avaient laissé leurs lumières allumées en signe d'accueil.

La bonne humeur était au rendez-vous et les habitants du village de Précý leur ont réservé un accueil chaleureux comme par le passé.

Le chant des enfants et leurs voix scandant à plusieurs reprises « on veut des bonbons » ont eu un écho favorable et nombre de sacs de friandises ont été récoltés.

Un tour à cheval en pleine nuit pendant une heure et demie a été nécessaire pour cela et la moisson de bonbons ou gâteaux secs laissera des souvenirs impérissables aux enfants, qui n'oublieront pas l'accueil des habitants de Précý en leur donnant rendez-vous pour l'année prochaine.

JP Ramillon



Préparation au départ à Lantilly



A Cervon



A Montliffé



Informations

Jeunes diplômés



Les jeunes cervonnais qui ont été reçus à un examen en 2023 sont invités à se faire connaître en mairie avant le 1er décembre. Ils seront récompensés pour leur réussite par la municipalité, à l'occasion de la cérémonie des vœux en janvier 2024.



Important : Collecte des ordures ménagères

A partir du 1^{er} janvier 2024, changement du jour de collecte sur Cervon : le mardi matin

Pas de changement pour Marcilly le jeudi et Vellerot le mercredi.

Vente de sapins au profit de l'APE (Association des Parents d'Elèves)

Une vente de sapins de Noël sera organisée au profit de l'APE, des bons de commande seront disponibles à la mairie.



Municipalité

Opération de mise en conformité du cimetière communal

Face aux obligations imposées par la législation funéraire, la commune a mis en œuvre une opération de mise en conformité du cimetière communal. Les sépultures dont la liste est consultable en mairie, relèvent, à défaut de titre de concession, du régime du Terrain Commun :

Aussi, les familles du ou des défunt(s) sont priées de se faire connaître auprès des services de la mairie par tout moyen à leur convenance :

- Soit en se présentant aux heures d'ouverture de la mairie
- Soit en adressant un courrier à l'adresse suivante :
Mairie de Cervon, 6 rue Jehan Faulquier 58800 CERVON
- Ou un courriel à l'adresse suivante : mairiedecervon2@wanadoo.fr

Avant le 15 décembre 2024.

Muni, si une concession existe, de l'exemplaire de l'acte conservé par la famille ou, le cas échéant, de toute information complémentaire concernant la ou les personne(s) inhumée(s).

En vous remerciant par avance de votre collaboration active.

F.Sansoit



Patrimoine

Travaux de restauration de l'église Saint Barthélémy

L'installation du chantier se fera courant novembre pour que les travaux puissent débuter début décembre. Les travaux dureront environ un an. Durant toute cette période, le parvis de l'église ainsi qu'une partie de la place de la collégiale et de la rue Saint Barthélémy seront interdits au public pour le bon déroulement des travaux. Un point sur l'avancée des travaux sera régulièrement fait dans le bulletin et sur le site de la commune.

Pour faire un don ou obtenir des renseignements sur la collecte organisée par la fondation du patrimoine au profit de cette opération, vous pouvez contacter l'Association Cervon Patrimoine, la municipalité ou vous rendre à cette adresse :

<https://www.fondation-patrimoine.org/les-projets/eglise-saint-barthelemy-a-cervon>

